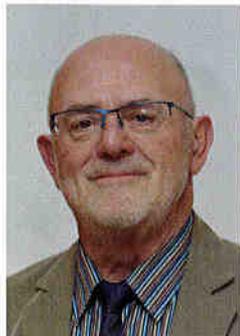


L'écho



LE MOT DU MAIRE

Voilà désormais plus d'un an que nous devons cohabiter avec la Covid 19. Plus d'un an que nous déplorons des milliers de morts et des familles en souffrance.

L'accélération du programme vaccinal nous permet toutefois d'espérer une sortie prochaine de cette crise sanitaire majeure.

Nos relations sociales ont été tristement bouleversées et la mise en veille des activités associatives avec l'annulation de la quasi-totalité des manifestations a, sans aucun doute, eu des répercussions sur notre santé et notre moral. J'ose espérer qu'avec le retour des beaux jours d'été nous reprendrons une vie normale d'échanges et de convivialité.

Nous avons été contraints d'annuler la fête des seniors de 2020 et celle de cette année ne pouvait pas avoir lieu au mois de mars dernier. Mais ce n'est que partie remise. La fête des seniors, édition 2021, est d'ores et déjà programmée pour le mois d'octobre.

Malgré les impacts forts sur l'économie et nos finances publiques, nous avons pu construire un budget 2021 sans augmenter les impôts locaux tout en respectant nos engagements pour poursuivre la modernisation de notre ville.

Avec notamment les travaux de restructuration de l'école Jean Lurçat qui vont bon train. Fin avril et mi-mai, nous avons déplacé 2 classes à l'espace Joséphine Baker et transféré 4 classes dans la « partie maternelle » rénovée. Cette organisation libère totalement l'étage pour la poursuite des travaux avec un maximum de sécurité et de meilleures conditions d'enseignement.

Un nouveau parking verra le jour près de l'école et de la rue du Moulin et sera sécurisé par la mise en place de feux tricolores « comportementaux ». La construction d'un évitement pour arrêt bus desservira dans de bonnes conditions l'école et le nouvel espace péri-scolaire avec la cantine.

L'attractivité de notre Coulée Verte a été renforcée par la mise en place de nouveaux bancs, la pose de poubelles et de bornes canines, la rénovation de revêtement du city-stade et la plantation d'une dizaine d'arbres en remplacement des coupes sécuritaires de l'hiver dernier.

Cette année encore nous avons procédé à l'embauche, en juillet-août, d'une vingtaine de jeunes étudiants, filles et garçons, en emplois saisonniers. Ils seront principalement affectés aux travaux de fleurissement et à l'entretien des espaces verts et des chemins.

En espérant que cet été 2021 marquera la fin de la crise sanitaire et le retour à une vie « normale »

Je vous souhaite d'agréables vacances.

Votre Maire
Jean Bernard MARTIN

MANIFESTATIONS 2021

COVID : Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

JUILLET

- 03 et 04 - Trail Blazer
Animation estivale - Coulée Verte
- 10 et 11 - Club de marche « Les Écureuils »
Animation estivale - Coulée Verte
- 14 - Municipalité
Manifestation Patriotique - Mairie
- 14 - C.A.G.
Cocheren en Fête - Coulée Verte
- 17 et 18 - A.A.A.C.V.B.R.
Animation estivale - Coulée Verte
- 24 et 25 - La Fabrique
Animation estivale - Coulée Verte

AOÛT

- 07 et 08 - ES COCHEREN
Vide grenier - Coulée Verte
- 14 et 15 - Les Écureuils
Animation estivale - Coulée Verte
- 21 et 22 - A.A.A.C.V.B.R.
Animation estivale - Coulée Verte
- 28 et 29 - C.A.G.
Fête intergénérationnelle - Coulée Verte

SEPTEMBRE

- 05 - A.A.A.C.V.B.R.
Fête de quartier - Siège rue du Moulin
- 12 - Amis du Hérapel
Animation estivale - Coulée Verte
- 18 et 19 - La Fabrique
Animation estivale - Coulée Verte
- 26 - Amis du Hérapel
Warndt Week end - Schuman + Coulée Verte

OCTOBRE

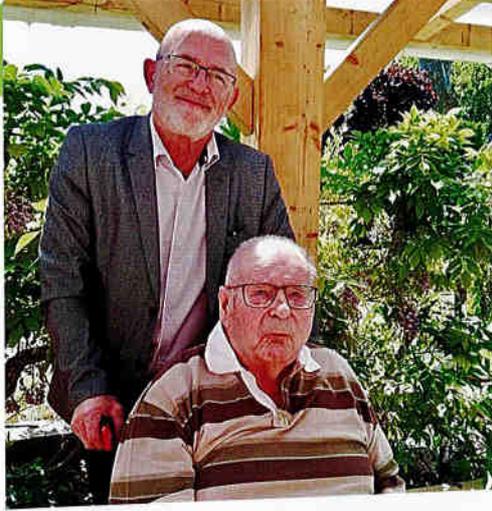
- 09 - CCAS
Repas des Anciens - Balavoine
- 24 - C.M. Enfants
Bourse aux vêtements - Balavoine

NOVEMBRE

- 11 - Municipalité
Fête Patriotique - Mairie
- 28 - C.M. Enfants
Bourse aux jouets - Balavoine

DÉCEMBRE

- 04 - Société des Mineurs
Sainte-Barbe - Salle familiale
- 04 - Amicale des Sapeurs-Pompiers
Banquet des Sapeurs Pompiers - Balavoine
- 05 - Amis du Hérapel • Téléthon - Schuman
- 11 et 12 - Amicale des Sapeurs-Pompiers
Arbre de Noël - Schuman
- 11 - A.A.A.C.V.B.R.
Vin chaud - Impasse des Marguerites
- 13 - Club Amitié • Repas familial - Balavoine



90^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Monsieur Paul BLADT, né le 1^{er} juin 1931 à Metz, vient de fêter ses 90 ans. Figure emblématique de Cocheren, Paul BLADT habite la commune depuis 1961.

Militant syndical CFDT reconnu dans le monde ouvrier aux H.B.L., il a été Maire de 1977 à 1998, Député de 1981 à 1986 ainsi que Conseiller Général de 1988 à 2008.

Il a été promu Maire et Conseiller Général honoraire.

Une délégation de la Commune s'est déplacée à son domicile pour le féliciter à l'occasion de son anniversaire.



CENTENAIRE

Mme Louise CLEMENS, la Doyenne de notre commune, vient de fêter ses 100 ans. Née OTTA le 8 juin 1921 à Cocheren dans une famille de 6 enfants, elle épouse Camille le 31 janvier 1947 avec qui elle a eu 2 enfants, Chantale en 1948 et Patrick né en 1951 et décédé en 2010.

Elle a également 3 petits-enfants Emmanuel, Pierre décédé en 1994 et Cathy ainsi que 3 arrière-petits-enfants Yanis, Simon et Alice.

Veuve depuis le 9 mai 1964, Louise vit toujours à son domicile. Dans la vie de tous les jours et vu son âge, elle est assistée par Marianne son infirmière pour les soins, Béatrice pour sa toilette et Claudine pour le ménage.

Une délégation municipale menée par Jean-Bernard MARTIN est allée lui rendre hommage et lui a remis un joli bouquet de fleurs.

Toutes nos félicitations à notre Doyenne de Cocheren centenaire !



98 PRINTEMPS POUR LE DOYEN

Le Doyen de Cocheren, Monsieur Georges JAMBON, qui habite à la cité Belle Roche depuis 1949, vient de fêter ses 98 ans. Né à Saint Julien dans le Beaujolais dans le Rhône, il est veuf et père de deux enfants, Gérard et Jeannine.

Pour ses engagements sportifs, associatifs et son bénévolat, Georges est titulaire de plusieurs distinctions, dont la médaille de Bronze de Jeunesse et Sport et la médaille de la ville de Cocheren. Il est également le Président d'Honneur de la Boule de Belle Roche. Toujours alerte, il s'occupe encore de ses poules et de son petit jardin.

Une délégation municipale n'ayant pu lui rendre visite comme il est de coutume à cause des conditions sanitaires, un cadeau lui a été transmis pour marquer cet événement particulier et lui rendre hommage.



65 ANS DE BONHEUR

Claudine SEYLER et Armand SCHMIDT, qui se sont mariés il y a 65 ans à Rosbruck, viennent de fêter leurs noces de Palissandre. Armand est né le 6 novembre 1935 à Merlebach et Claudine le 28 mars 1936 à Rosbruck. De leur union sont nés 4 enfants, Francine, Laurence, Alain et Joël. Ils ont également 11 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants, un dixième étant prévu pour le mois de juin.

Une belle grande famille dont ils sont très fiers.

Une délégation municipale n'ayant pu leur rendre visite vu la situation sanitaire actuelle, un cadeau leur a été transmis pour marquer cet événement particulier et leur rendre hommage.

Sincères félicitations aux heureux époux.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET MAISONS ILLUMINÉES

Malgré la situation sanitaire que nous subissons, la commune a tenu à récompenser les lauréats des concours des maisons fleuries et des maisons illuminées.

La réception habituelle n'ayant pu avoir lieu, il a été décidé de respecter la tradition et d'honorer les lauréats qui par leur volonté et leur savoir faire et

Ont été récompensés pour leur prestation :

FLEURISSEMENT :

MAISONS : PIEZ Christine, KUS Arlette et KREBS François ; coup de cœur BAUDOIN Evelyne.

JARDINS : LAGRANGE Marie, SPITZ Lydia et ZIMMER Monique; coup de cœur PEFFERKORN Jean-Paul.

ORNEMENTS : SCHNUR Barbara, BIZJAK Guillaume et RODERMANN Nicole ; coup de cœur FLAUSS Freddy.

BALCONS /TERRASSES : MULLER Josiane, MERGEN Danièle et HAYDINGER Nicole; coup de cœur SOROKA Bernadette.

ENCOURAGEMENTS : KUNTZ Claude, SCHWARTZ Armand, EYNIUS Nicolas et COLLUCCIO Franco.

MÉRITANTS : MAUTES Viviane, KRAFT Gaby, CACCIATORE Assunta, SCHMIDT Solange, BUREL Monique, SOZANSKI Monique et HENTZIEN Thérèse.

Rappelons également que la commune a été gâtée par TF1 cet hiver, la chaîne ayant déplacé une équipe de reporters afin de faire un très joli reportage sur nos maisons illuminées qui a été diffusé sur cette chaîne dans l'émission Sept à Huit le 13 décembre dernier au grand plaisir des lauréats et de tous les Cocherennois.

ce malgré les contraintes ont embelli Cocheren, en leur remettant un bon d'achat en main propre à leur domicile.

Ce sont Martine JOHANN, Adjointe à l'environnement, et des membres du jury qui se sont chargés de cette mission.

ILLUMINATIONS :

1^{ER} PRIX MAISONS : ROUPP Gabriel

1^{ER} PRIX BALCONS : STORCK Céline

LES AUTRES PRIX : SIERACKI Jérémy, SPITZ André, WEILAND Marc, JOURDAIN Florian, HERGESHEIMER Geoffrey, KIEFFER Jonathan et KINK Sylvie.

ENCOURAGEMENTS : BOUR Christian, LUPIC Fabien, SZYMANSKI Claude, DI LEGAMI Giuseppe, NADOLSKI Sylvain, OLIGER Régine, FREYMANN Franck, VULLO Eric et LAURENT Jean-Marie.

Le GRAND PRIX a été décerné à Christian WOLKE pour son village de Noël et un PRIX D'HONNEUR est revenu à l'impasse des Marguerites pour ses animations et ses illuminations multiples chez Henri DUGA, Jean-Claude HERGESHEIMER, Joseph PIAZZA et Thérèse KNEPPER.

Par ailleurs, pour cet été, il a été décidé d'inviter des conseillers municipaux de la commune voisine de Théding comme membres du jury pour définir le classement des arrangements floraux dans les différentes catégories.

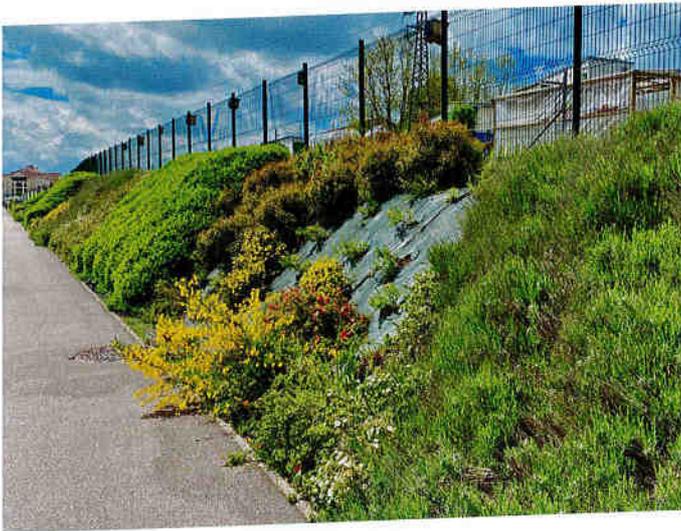
LES ÉLÈVES S'INITIENT À LA PLANTATION D'ARBRES

Par petits groupes, des élèves des écoles élémentaires Lurçat et Lerond se sont retrouvés à la Coulée Verte pour la plantation d'arbres et sont désormais incollables sur les bonnes pratiques à adopter.

Une soixantaine d'élèves des classes de Mesdames GASPARI et MANSUETTI se sont initiés, en présence du Maire Jean-Bernard MARTIN, de Martine JOHANN, Adjointe à l'Environnement et de Marie-Josée SCHWEITZER, Adjointe aux Affaires Scolaires, à la plantation d'arbres de différentes essences. Soit 3 érables argentés, 2 tilleuls à petites feuilles, 2 platanes à feuilles d'érable et 3 copalme d'Amérique «Gumball».

Les enfants étaient ravis de cette sortie éducative qui s'est déroulée dans une excellente ambiance.





JARDINS OUVRIERS

Le talus en contrebas des jardins ouvriers vient d'avoir droit à une complète remise en état.

Ce dernier, après avoir subi les aléas de dame météo durant de nombreuses années, a été remis en état avec la mise en place de 240 nouvelles plantes et fleurs de diverses espèces, adaptées à nos contrées, dont des potentilles, de la lavande, des spires ainsi que des mini-rosiers grimpants.



COLUMBARIUMS

Les columbariums mis en place lors de l'agrandissement et de l'aménagement du cimetière commençant à manquer de place, il a été décidé d'installer 2 stèles supplémentaires comportant 12 alvéoles chacune.

Celles-ci seront disponibles à partir de fin juin ou début juillet.

TANT QUE VOTRE CHIEN
N'EST PAS CAPABLE DE ÇA



SANI-CANINS

Nous vous rappelons que les **déjections de vos chiens doivent être OBLIGATOIREMENT ramassées** à l'aide des sacs mis à disposition librement.

Une nouvelle opération "sani-canins" va démarrer prochainement sur Cocheren. En effet, 10 de ces ensembles, équipés d'un distributeur de sacs "ramasse-crottes" étanches et d'une poubelle destinée à recevoir les sacs utilisés, vont être installés sur la commune en supplément de ceux déjà en place et répartis sur le village et la cité.

À savoir rues de Béning, du Berger, de Farébersviller, du Général De Gaulle, de la Montagne, de Thédning, du Thiergarten, des Aubépinnes, des Jardins et du Moulin.

C'EST À VOUS DE RAMASSER !

PASSAGES PIÉTONS "BATEAUX"

L'année dernière, 6 de ces passages ont été installés sur notre commune afin de faciliter les déplacements des usagers et notamment des PMR (personnes à mobilité réduite). Cette année, nous en avons installé 7 de plus, répartis sur le village et la cité.





AVANCEMENT DES TRAVAUX À L'ÉCOLE LURCAT

Ces travaux font l'objet de réunions de chantier hebdomadaires en présence du Maire, de Daniel FUHR Adjoint aux travaux, de Marie-Jo SCHWEITZER Adjointe aux Affaires Scolaires, de Frédéric SCHWARTZ responsable des Services Techniques, du maître d'œuvre Mr Antoine, architecte, et des entreprises. Les services de l'Éducation Nationale sont également associés au suivi de ce chantier.

La première phase de travaux concernant le rez-de-chaussée est à présent terminée. De fait 4 classes (2 maternelles, le CE1 et le CM2) ont été déménagées vers le RDC durant le pont de l'Ascension ainsi que deux autres le 26 avril vers le foyer Joséphine Baker (CE2 / CM1 et CP) permettant ainsi de libérer l'ensemble de l'espace du 1^{er} étage et du péricolaire pour assurer la continuité des travaux.

Les prochains gros travaux liés au 1^{er} étage concerneront la mise en place du renforcement structurel de la charpente par l'intérieur, le désamiantage des salles de classes et du couloir, l'installation d'un ascenseur ainsi que d'autres travaux usuels des différents corps de métiers (chauffagiste, électricien, menuisier, plaquiste, peintre, et génie civil).

L'objectif étant que tous les travaux soient terminés pour la fin de l'année. Nous aurons alors une très belle école, fonctionnelle, conforme à nos attentes et conforme aux dernières réglementations.



COULÉE VERTE

A l'initiative de Martine KREBS, Adjointe à la Vie Associative, une réunion avec les responsables des associations assurant durant l'été les animations estivales à la Coulée Verte a eu lieu en Mairie afin de faire le point sur les possibilités de reprise et d'organisation de futures animations, conformément aux conditions sanitaires actuellement en cours.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Conformément aux protocoles liés à la crise sanitaire, la cérémonie du 8 mai commémorant la victoire de 1945 mettant fin à la 2^{ème} Guerre Mondiale s'est déroulée en comité restreint sur la place de la Mairie, devant le monument dédié aux victimes des Guerres.

Après la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre des Armées, par Jean-Bernard MARTIN, Maire de la commune, Raymond STIRZINGER, président des Anciens Combattants, a lu le message de l'Union fédérale des associations françaises d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre et des Jeunesses de l'Union Fédérale.

Après le dépôt de gerbe, les participants ont comme il est de coutume entonné en chœur la Marseillaise.

UN NOUVEAU CHEF POUR LES SAPEURS-POMPIERS

L'Unité Opérationnelle des sapeurs-pompiers de Cocheren vient de changer, au 1^{er} mars, de Chef de Centre. Le lieutenant Daniel FUHR a fait valoir ses droits à la retraite après 31 années d'activité dont 14 années en tant que chef de centre. Il est remplacé à la tête de l'Unité par l'Adjudant-Chef Frédéric SCHWARTZ qui était son adjoint depuis sept années.

Nous leurs souhaitons une excellente retraite pour l'un et une très bonne prise de fonction pour l'autre. La passation officielle de commandement qui devait initialement avoir lieu le 13 mars a été reportée au mois de septembre pour raisons sanitaires.



CITOYEN...

**SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**



ON A BESOIN DE
...VOUS !

L'Unité Opérationnelle de COCHEREN recrute

Renseignements:

Adjudant-Chef SCHWARTZ Frédéric
06 74 10 92 40
cocheren@cocheren.fr



LES SAPEURS POMPIERS RECRUTENT

Les Sapeurs Pompiers de Cocheren ont besoin de renforts. Ils souhaitent recruter des volontaires afin de renforcer leurs rangs.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Chef de Centre Frédéric SCHWARTZ au 06 74 10 92 40.

**REJOIGNEZ LES RANGS DES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES DE COCHEREN.**

➔ **RENSEIGNEZ-VOUS AU 06 74 10 92 40** ←



DÉFIBRILLATEURS

La commune qui a fait l'acquisition de trois nouveaux défibrillateurs automatiques en compte désormais 6 au total. Quatre de ces appareils sont installés à l'extérieur, un en façade de l'entrée arrière de la mairie, un autre devant l'entrée du foyer Robert Schuman, un troisième près de l'entrée du centre social Daniel Balavoine et le dernier devant l'entrée arrière de l'espace Joséphine Baker. Un défibrillateur sera installé prochainement à l'intérieur du local de la Coulée Verte et un second à l'intérieur du vestiaire du stade de football.

Daniel Fuhr, 1^{er} adjoint au maire, précise que ces défibrillateurs sont accessibles à toute personne et que

les emplacements ont été choisis afin que ces appareils puissent servir tant sur la voie publique que dans tout établissement recevant du public. De plus ces appareils sont référencés et géolocalisés dans une base de données qui fonctionne en parallèle avec une application (AFPR premiers répondants) téléchargeable sur le téléphone portable. Cette application permet de trouver et alerter les premiers répondants à proximité du lieu d'un arrêt cardiaque et de les guider jusqu'à celui-ci en indiquant également le défibrillateur public le plus proche. Daniel Fuhr précise également que cette application dispose de deux interfaces et fonctionnalités distinctes. La première dédiée pour les premiers répondants en cas d'intervention et la seconde accessible pour tous qui permet d'alerter les secours tout en étant géolocalisé, de trouver une formation aux premiers secours près de chez soi et de réviser les principaux gestes de secourisme à tout moment.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



INFORMATIONS PANNEAU POCKET

Cette application mise en service courant décembre dernier est maintenant entrée dans nos mœurs à la satisfaction générale de nos riverains, et une 1^{ère} mise à jour de celle-ci a déjà eu lieu. En principe, elle était proposée dès l'ouverture de l'application et il suffisait de valider pour télécharger cette mise à jour. Si ce n'est pas déjà fait, il suffit d'aller sur recherche dans "AppStore" ou "GooglePlay" et de suivre la procédure.

Actuellement, ce sont plus de 5900 communes et 105 intercommunalités qui adhèrent à PanneauPocket. A noter que suite à un partenariat avec les gendarmeries, celles de 42 départements déjà utilisent également cette application qui couvre près de 8 millions d'habitants.

Concernant notre commune, 584 smartphones, ce qui représente environ 37 % des foyers, ont mis Cocheren en favori, 5742 lectures ont été faites sur 1 mois (du 9 mai au 8 juin) et 39848 depuis la mise en service de PanneauPocket le 19 décembre 2020.



Sydem app

L'application mobile du Sydeme
FACILITEZ-VOUS LE TRI !

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

... Trouvez en quelques clics où récupérer vos sacs multiflux et où trier vos déchets.

COMMENT RECEVOIR LES ALERTES DU SYDEME

Si vous désirez avoir des informations du Sydème, abonnez-vous au module "Alerte Email" des permanences multiflux sur le site du SYDEME. (www.sydeme.fr/fr/recevoir-les-alertes-sydeme.html)

Pour les permanences multiflux (distribution des sacs), vous serez averti par email des prochaines permanences organisées dans la ou les communes de votre choix **8 jours avant la date** de la permanence, plus un **rappel la veille de l'événement**.

Il existe également **Sydem'app**, l'application mobile gratuite du Sydème, à télécharger sur **Apple Store** ou sur **Google Play**.



LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Sont interdits sur la voie publique, dans les lieux et établissements publics ou accessibles au public les bruits gênant par leur intensité, leur durée ou leur caractère agressif et répétitif.

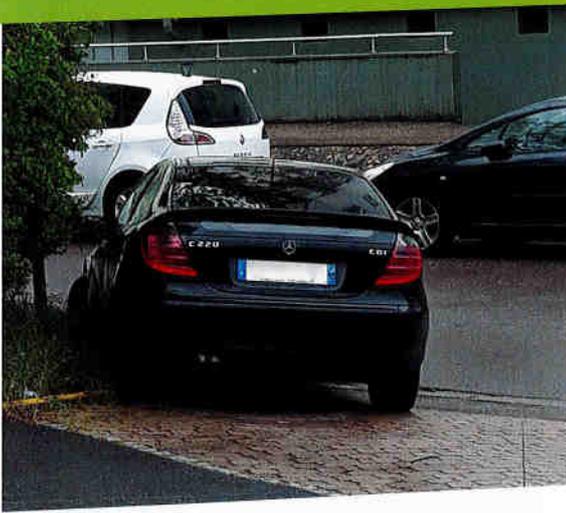
L'utilisation dans le cadre d'activités professionnelles d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises est interdite entre 19 h et 8 h et de 12 à 14 h, ainsi que toute la journée les dimanches et jours fériés.

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon,

tronçonneuses, perceuses ou bétonnières etc... peuvent être effectués de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19 h sauf les dimanches et jours fériés.

En cas de non-respect des règles il pourra être ordonné de cesser immédiatement les nuisances, sans préjudice des sanctions pénales qui pourraient éventuellement s'appliquer.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus d'éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée par l'utilisation d'appareils audiovisuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ou par la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.



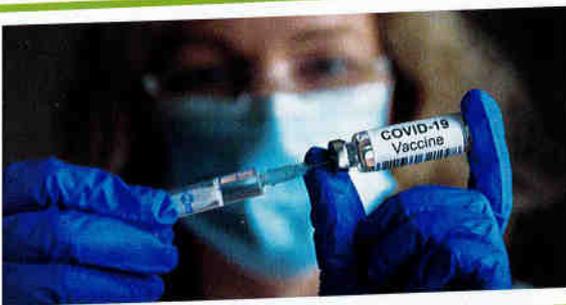
LE STATIONNEMENT ET SES OBLIGATIONS

Le Code de la Route distingue plusieurs catégories de stationnement qu'il sanctionne plus ou moins sévèrement en fonction des lieux et de leurs caractéristiques par rapport aux usagers de la voie publique et de ses dépendances (trottoirs), de la simple gêne au danger en passant par l'abus.

Le Code de la Route (article R.417-10) définit que le stationnement sur trottoir est un stationnement qualifié de "gênant" et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et passibles d'une amende de 2^{ème} classe (35 €). Les trottoirs sont réservés exclusivement aux piétons, poussettes, et fauteuils roulants et on peut se poser légitimement la

question : qu'est-ce qui a le plus sa place sur un trottoir ? Les roues d'une poussette d'enfant ou celles d'un fauteuil roulant ? ou les roues d'une voiture ?

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^{ème} classe. Dans les deux cas, lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse de déplacer sa voiture, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.



VACCINATION DES PERSONNES ÂGÉES

Suite aux difficultés rencontrées pour se faire vacciner contre la COVID, la commune s'est chargée des prises de rendez-vous avec les centres de vaccination de Forbach et de Freyming-Merlebach pour les personnes qui se sont adressées la Mairie. Au total, une centaine de personnes a pu profiter de cette procédure.

GROUPE MIEUX VIVRE A COCHEREN

Chères Cocherenoises, Chers Cocherenois,

Il y a tout juste un an, vos suffrages permettaient à 4 d'entre nous d'entrer au conseil municipal et le premier confinement plongeait le monde dans une crise pandémique. Ces événements nous questionnent tant au niveau mondial que communal. Cette crise sanitaire engendre de nombreux bouleversements qui impactent la vie de chaque citoyen et aussi la gestion communale.

Chaque action compte pour transformer la vie en société :

- dans notre façon de consommer, de nous déplacer, de gérer nos déchets, de nous divertir, de nous soigner, de nous protéger et de protéger les autres...

- en matière de gestion des ordures ménagères, de gestion de l'après-mine et de la remontée de la nappe, de gestion et de protection des arbres et des forêts (Cocheren est signataire de la Déclaration des droits de l'Arbre), de solidarité communautaire pour le financement d'opérations en matière d'eau potable..., de valorisation du cadre de vie et d'environnement de Cocheren.

Mine de rien, nos comportements et nos décisions ont un impact sur toute l'Humanité, sur tout le Vivant, à l'échelle planétaire.

Si le contexte sanitaire l'avait permis, nous aurions aimé débattre des décisions prises en conseil municipal et en discuter avec vous dans l'esprit participatif qui nous est cher.

Les élus de MIEUX VIVRE A COCHEREN sont à votre disposition. Maintenant que les rencontres redeviennent possibles, retrouvons-nous pour inventer l'Avenir et de nouveaux possibles... ENSEMBLE !

A toutes et tous, nous souhaitons un bel été, plein de chaleur humaine et de bienveillance !

Pour le groupe MVC
Claire BLADT